

JO: la justice britannique reporte sa décision sur le cas Chambers

LONDRES (AFP) - La justice britannique a reporté l'examen du recours du coureur britannique Dwain Chambers, qui souhaite disputer le 100 m des JO de Pékin, contre son exclusion à vie de toute sélection olympique décidée par le comité olympique britannique (BOA) pour s'être dopé, a indiqué jeudi l'agence Press Association.



Le coureur britannique Dwain Chambers, le 17 juillet 2008 à Londres (© AFP - Shaun Curry)

Chambers conteste la légalité d'un règlement spécifique du BOA qui exclut à vie de toute sélection olympique un athlète coupable d'infraction au règlement antidopage, une peine qui n'est pas prévue par les instances internationales. Le sprinteur avait été contrôlé positif à la THG en 2003 et suspendu deux ans.

Publié le: 17/07/2008 à 11:40:18 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/justice-britannique-a134812.html>